

PROJET PEDAGOGIQUE 2021/2022

Périscolaire- Accueil de loisirs- Action jeunes

Familles Rurales Avoudrey



1er étage du bâtiment Espace Vie et Culture

19, Grande Rue 25690 Avoudrey



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 1) Présentation de la structure | 5 |
| 2) Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ? | 6 |
| 3) Le projet éducatif de FR Avoudrey | 7 |
| 4) Intentions éducatives de l'équipe pédagogique | 7 |
| 5) Projet de fonctionnement | 8 |
| 6) Composition de l'équipe | 13 |
| 7) Organisation de la rentrée | 14 |
| 8) Constats 2020/2021 | 15 |
| 9) Objectifs 2021/2022 | 16 |
| 10) Communication avec les familles | 17 |
| 11) Le règlement intérieur | 18 |
| 12) L'évaluation | 18 |
| | |
| Annexe 1 : Le projet Educatif de la structure | 19 |
| Annexe 2 : Les objectifs Périscolaire/Accueil de loisirs | 20 |
| Annexe 3 : Les objectifs de l'Action Jeunes | 23 |
| Annexes 4 : Thème des accueils de loisirs 2021/2022 | 24 |
| Annexe 5 : Le trousseau de rentrée | 25 |
| Annexe 6 : Mémo-horaires | 26 |
| Coordonnées/Contact | 27 |



1) Présentation de la structure

IMPLANTATION

L'accueil de loisirs-périscolaire Familles Rurales d'Avoudrey est situé au cœur du village à l'adresse suivante : 19, Grande Rue 25690 Avoudrey.

Il est implanté au 1^{er} étage du bâtiment *Espace Vie et Culture*. C'est la crèche Familles Rurales qui occupe le rez-de-chaussée. Le périscolaire débute par un hall d'accueil avec des portes manteaux. D'autres porte-manteaux sont plus loin dans le couloir menant à la salle bleue. A côté du hall d'entrée se trouve le bureau de la Direction et des animateurs. Les parents peuvent y être reçus sur rendez-vous.

Les enfants bénéficient d'un espace sanitaire équipé d'un grand lavabo avec 4 poussoirs et de trois toilettes (+ 1 réservé au personnel).

Pour jouer et se restaurer, il existe trois salles :

- **La salle maternelle** : petite salle réservée aux Maternelles pour un maximum de 12 enfants assis. Cette salle est convertie en salle de sieste pendant les vacances.
- **La salle verte** : grande salle principale elle accueille jusqu'à 26 enfants le midi des classes de MS, GS, CP, CE1. Cette salle est équipée de larges placards où sont entreposés les jeux et le matériel d'animation.
- **La salle bleue** : salle réservée aux grands de Primaire : CE2, CM1, CM2. Elle accueille jusqu'à 24 enfants assis.

Le périscolaire possède une petite cuisine équipée d'un frigo, d'un évier avec un lave-vaisselle d'entreprise ainsi qu'un four de réchauffe pour les plats arrivant en liaison froide (Tisserand restauration). A l'entrée des locaux, il existe un placard à ménage fermé à clé pour permettre aux agents et aux animateurs de stocker le matériel de nettoyage.

A l'extérieur, on trouve **une cour** ainsi qu'un local de jeu, partagés avec la crèche.

Si on sort du périscolaire par l'accès passerelle on peut directement se rendre **au parc** à des heures favorables.

Dans le village, les enfants ont accès **au city** dès que le temps le permet et les jeux **sous le préau couvert de l'école** sont possibles en cas de mauvais temps.

TEMPS D'ACCUEIL

→ Péri scolaire :

Le péri scolaire est ouvert 36 semaines par an en fonction du calendrier scolaire.

Les enfants sont accueillis **les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin, midi et soir** soit : avant, entre et après les heures d'école.

La structure est ouverte aux enfants de 7h à 8h30, de 11h45 à 13h30 et de 16h15 à 18h30.

Les animateurs se chargent d'amener et de récupérer les enfants à l'école matin, midi et soir.

→ Mercredis et vacances :

L'accueil des mercredis a lieu toute l'année sur les 36 semaines scolaires.

Pendant les vacances d'octobre, de février et d'avril la structure est ouverte uniquement la première semaine. L'accueil est fermé durant les 15 jours des vacances de Noël. Durant l'été, la direction répartit 4 semaines d'accueil entre juillet et août, généralement les deux premières et les deux dernières.

Les enfants sont accueillis les mercredis et pendant les vacances en continu de 7h à 18h30.

Les enfants viennent à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas du midi.

2) Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, le directeur de l'accueil de mineurs élabore le projet pédagogique.

Ce document est **spécifique aux caractéristiques de chaque accueil et résulte d'une préparation collective. Il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné.**

Une nécessaire cohérence existe donc entre projet éducatif (les intentions, les buts et les valeurs) et projet pédagogique (les options pédagogiques et les choix méthodologiques).

Ce document est conçu comme **un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.** Le projet permet de **donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.** Il aide à construire la démarche pédagogique.

3) Le projet éducatif

Les principaux objectifs du Projet éducatif de Familles Rurales Avoudrey

L'organisateur souhaite faciliter l'apprentissage de la vie sociale et de la responsabilisation par :

- Une harmonie entre le rythme de l'enfant et le rythme de la structure
- L'institution de la valeur de Respect
- Le développement de la coopération et l'entraide entre les individus
- La responsabilisation et l'encouragement des enfants
- L'aptitude de l'équipe à aider l'enfant à découvrir son potentiel et à accroître son estime de lui-même

4) Intentions éducatives de l'équipe pédagogique

Globalement, la démarche éducative de l'organisateur est de voir aménagés sur la structure des temps et des espaces de vie qui invitent l'enfant à se construire avec les autres et à devenir pas à pas acteur solidaire de la vie de groupe. La direction est l'équipe d'animation ont répondu à ses exigences avec les intentions suivantes :

- **Garantir un fonctionnement qui répond en priorité aux besoins de l'Enfance** dont les aspects sont malléables afin notamment de s'adapter aux particularités de rythme des enfants.

EX : Je crée un espace de repos pour tous les enfants qui souhaitent se reposer lorsque c'est nécessaire. Je réponds au rythme Veille/activités. Mais si un enfant souhaite manger à 17h30 après le goûter, je ne pourrai répondre à ce besoin-envie car je dois veiller à un rythme « équilibré » satiété/faim.

- **Faire un travail de communication/d'échange avec les enfants pour établir, par des moyens adaptés à l'âge et au potentiel, les règles de vie de la structure et les valeurs de ses occupants** telle que le Respect.

EX : Je fais travailler les CP sur une affiche imagée. Durant toute la séance c'est eux qui construisent les règles positives auxquelles nous pourrons tous nous référer. Pour les CE2, ils participeront à la mise en place d'un conseil des enfants pour instaurer un système démocratique de vote de règles et de valeurs.

- **Proposer des activités encadrées qui fédèrent les enfants** entre eux et permettent d'instaurer des rapports d'entraide et de confiance.

EX : entre midi et deux je propose un petit jeu sportif de coopération afin que les enfants comprennent qu'il est parfois indispensable que les autres nous aident pour avancer. Pendant le repas, les enfants évoquent le jeu et rient, ils créent un « Langage commun » qui les rapprochent.

- **Penser l'accueil et l'accompagnement de l'enfant en terme de formation à l'autonomie.** La persistance des techniques déployées s'inscrira dans le cadre de projets longs qui permettront aux enfants d'être encouragé dans leur progression individuelle et collective.

EX : Les acquis souhaités de Maternelles sont de savoir accrocher son manteau, découper avec un ciseau ou encore de savoir consoler un ami. L'équipe développe des stratégies d'action dans son projet pour atteindre ces objectifs. L'enfant doit être valorisé pour cela.

Pour un CM2 qui partira bientôt au collège, j'attends les compétences de maternelles ainsi que toutes celles cumulées depuis lors. Ainsi, l'enfant avec tous ses acquis aura intégré toutes les règles de savoir-vivre élémentaires et pourra être responsabilisé. Il pourra accompagner un autre enfant pour se laver les mains, faire une petite vaisselle de pinceaux ou bien annoncer le menu et faire la secrétaire (s'il adore cela).

- **Donner aux enfants les moyens de faire des apprentissages variés dans le cadre parascolaire afin de gagner en savoirs et en compétences.** L'équipe pourra ainsi détecter les potentiels de chacun et s'en servir pour adapter sa démarche afin que chaque enfant gagne en assurance.

Ex : pendant les vacances je n'impose pas la séance d'activités manuelles prévue, aux enfants qui souhaitent aller jouer au foot parce qu'il fait beau. Par contre, je la programme plusieurs fois afin qu'ils puissent en profiter sur un autre temps. Si je sais que l'un d'eux est doué en construction et qu'il hésite je l'invite à anticiper l'ordre de son programme de semaine selon ses présences.

5) Projet de fonctionnement

Le périscolaire d'Avoudrey est ouvert durant les semaines scolaires (soit 36 semaines par an). **Les enfants viennent matin, midi et soir entre les heures d'école et le mercredi à la journée ou à la demi-journée.**

L'accueil de loisirs est accessible durant **la première semaine des petites vacances (soit 7 semaines par an).**

Il n'y a pas d'accueil de loisirs durant les vacances de Noël.

Durant l'été, l'accueil de loisirs est ouvert aux enfants durant 4 semaines. Souvent, il s'agit des deux premières de juillet et des deux dernières d'août mais cela peut varier en fonction du calendrier scolaire et des choix entrepris par l'équipe d'animation.

En été, jusqu'à 22 enfants de primaire peuvent partir en vacances en « séjour mini-camp » : formule 3 jours/2 nuits dans un secteur dont le temps de route est inférieur à 2h.

L'Action Jeunes compte désormais deux groupes : celui des CM2/6° et celui des 5°/4°/3°. **Les rencontres ont lieu une fois par mois le vendredi soir. Les ados ont la possibilité de partir en « séjour de vacances pendant 5 jours et 4 nuits.** C'est eux qui déterminent leur projet de vacances. Des projets d'autofinancement peuvent venir augmenter le budget des séjours.

1. MODALITES D'INSCRIPTION

Pour constituer un dossier, les familles peuvent consulter les pièces à fournir en se rendant sur le « Portail Familles » (<https://avoudrey.portail-defi.net/>). Les familles complètent une « demande d'ouverture de compte famille » puis ils peuvent déposer les pièces du dossier de l'enfant en format dématérialisé sur le site. Après avoir créé la fiche de leur enfant et avoir rempli les premières informations indispensables en ligne dans « mon compte », les parents peuvent accéder au menu des inscriptions.

Voici les créneaux disponibles :

En périscolaire :

- **PERI matin*** (petit-déjeuner « repas » en option) 7h-18h30
- **PERI midi** 11h45-13h30
- **PERI soir*** (goûter compris) 16h15-18h30

*Facturation à la demi-heure matin et soir selon présence de l'enfant

Les mercredis/ Vacances :

- **MERCREDI /AL Journée** avec repas* 7h-18h30
- **MERCREDI /AL Journée** sans repas* 7h-12h 13h30-18h30
- **MERCREDI /AL demi-journée** matin sans repas* 7h-12h
- **MERCREDI /AL demi-journée** matin avec repas* 7h13h30
- **MERCREDI /AL demi-journée** après-midi sans repas* 13h30-18h30
- **MERCREDI /AL demi-journée** après-midi avec repas* 12h-18h30

*Facturation à la demi-heure matin et soir selon présence de l'enfant

- **PETIT DEJEUNER en option à saisir si besoin (servi entre 7h et 8h le mercredi)**
- **GOÛTER à saisir obligatoirement sur le portail si venue de l'enfant l'après-midi**

Les vacances :

Vacances d'Automne : du lu 25/10/21 au ve 29/10/21

Vacances d'hiver : du lu 14/02/22 au ve 18/07/22

Vacances de Printemps : du ma 19/04/22 au ve 23/04/22 (18/04 férié)

Vacances de juillet : du 06/07/22 au 22/07/22 (14/07 férié)

Vacances d'août : du 22/08/22 au 31/08/22

Des sorties peuvent avoir lieu durant les vacances. Ex : forêt d'Avoudrey, Journée à la rivière. Le prix ne change pas d'une journée AL classique. Normalement, l'activité est balisée sur le portail. Si c'est le cas, alors l'activité « AL classique » ne sera plus disponible (car tous les animateurs seront mobilisés sur la sortie).

L'action jeunes du vendredi :

- Soirée 2h sans repas 18h30-20h30 (CM2/6°--5°/4°/3°)
- Soirée 2h30 avec repas 19h-21h30 (5°/4°/3°)
- Soirée 3h avec repas 19h-22h (5°/4°/3°)
- Sortie 4h avec repas 19h-23h (CM2/6°--5°/4°/3°)

Les séjours d'été: (apparition en ligne des séjours à compter de juin 2022)

- 1 Mini-camp primaire : du mercredi 06 au vendredi 08/07/2022
- 1 Camp 5°/4°/3° : du lundi 11/07 au vendredi 15/07/22
- 1 Camp CM2/6° : du lundi 18/07 au vendredi 22/07/22

2. JOURNEE TYPE

En périscolaire :

Le matin, de 7h à 7h30, il est possible pour l'enfant de petit-déjeuner. Il peut ensuite aller jouer.

Le midi les enfants sont répartis dans l'une des trois salles de restauration disponibles où un repas complet leur est servi. Un petit temps libre ou animé est aménagé avant ou après le repas.

Le soir, de 16h30 à 17h, les enfants goûtent et se détendent. Ils jouent jusqu'à l'arrivée de leurs parents. **La séparation s'effectue dès 17h et jusqu'à 18h30.**

En accueil de loisirs : mercredis et vacances

Le matin, de 7h à 8h, il est possible pour l'enfant de petit-déjeuner. Il peut ensuite aller jouer.

A partir de 9h, les enfants sont en activités. Les animateurs proposent des animations qui correspondent à un projet précis et annoncé. Les enfants choisissent le groupe auquel ils souhaitent participer ou bien sont répartis en fonction de leur âge.

Pour les départs et les arrivées au début du temps de midi, l'accueil ou la séparation se font entre 11h30 et 12h.

Le midi les enfants mangent tous ensemble. Un temps calme d'une vingtaine de minutes a lieu immédiatement après le repas.

Le temps d'accueil de l'après-midi se fait entre 13h30 et 14h. A partir de 14h, les enfants sont en activités. Les petits de maternelle ont la possibilité de faire la sieste. Les animateurs proposent des animations qui correspondent à un projet précis et annoncé. Les enfants choisissent le groupe auquel ils souhaitent participer ou bien sont répartis en fonction de leur âge.

A partir de 16h, les enfants goûtent et se détendent. Ils jouent librement ou avec les animateurs jusqu'à l'arrivée de leurs parents. **La séparation s'effectue dès 17h et jusqu'à 18h30.**

3. ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

LE MATIN : 2 animateurs à l'ouverture. L'un va au pain, l'autre prépare le charriot du petit déjeuner. Celui-ci est facultatif mais peut être pris même si le parent n'a pas inscrit. Un animateur s'occupe de la vaisselle. En période scolaire, un troisième encadrant arrive avant d'accompagner les enfants à l'école.

Au retour de l'école les animateurs rangent les locaux, mettent en place les couverts du midi et nettoient les sanitaires. A 11h les plats doivent être disposés dans le four de réchauffe. Certains animateurs ont des coupés, d'autres ont des temps de préparation des activités. De 11h à 11h30, le personnel déjeune.

LE MIDI : 7 animateurs encadrent les enfants des 5 classes de l'école. Un personnel de cuisine fait le service, la vaisselle et l'entretien de la cuisine de 12h à 15h en périscolaire. Les animateurs servent les enfants dans l'idée d'essayer de faire goûter à tout et de surveiller les comportements trop ou trop peu gourmands. Les enfants qui le souhaitent peuvent se rendre serviable. En salle bleue, ils montent leur chaise sur les tables. En salle verte et maternelle, ce sont les animateurs qui le font. Le personnel propose des temps libres ou encadrés avant ou après le repas. Ils accompagnent ensuite les enfants à l'école.

A leur retour, les animateurs s'occupent des sanitaires, du rangement, des escaliers et de la désinfection courante des locaux. Un personnel d'entretien est là de 13h à 14h pour faire les sols. De 14h à 16h, certains animateurs ont des coupés, d'autres ont des temps de préparation des activités. A 15h45, le charriot de goûter est prêt.

LE SOIR : 4 encadrants prennent en charge les enfants à la sortie de classe. Le goûter est servi soit dans la cour soit dans les locaux selon le temps. Un animateur s'occupe de la vaisselle tandis que les autres proposent des temps libres ou encadrés aux enfants. L'aide aux devoirs n'est pas proposée mais un espace peut être mis à la disposition des enfants pour faire leur travail. Les enfants sont accueillis jusqu'à 18h30, ensuite les animateurs rangent les jeux, nettoient les sanitaires, ils sortent les poubelles et font toutes les vérifications avant de partir.

4. REPAS, HYGIENE, SIESTE ET TEMPS CALME

Tisserand Restauration livre le périscolaire en liaison froide chaque matin. Les menus sont disponibles sur leur site internet et sur le site web de la structure.

En périscolaire, le repas est servi entre 12h et 12h40 en un ou deux services.

Avant chaque repas, les enfants sont tenus de passer aux toilettes et de se laver les mains. Les animateurs veillent à ce que les enfants soient propres sur eux au moment du retour à l'école. Aux sanitaires, les poussoirs des lavabos ne sont pas forcément adaptés aux plus petits. Ainsi les animateurs et les « grands » sont sollicités pour les aider au lavage de mains.

Il n'est pas possible de se brosser les dents au périscolaire car la structure n'est pas en mesure de mettre en place un système hygiénique de stockage adapté à 100 enfants.

En accueils de loisirs, la petite salle des maternelles est adaptée en salle de sieste. La salle dispose de petits lits, de veilleuses et de stores. Les plus petits sont invités à se reposer dès 13h-13h15 accompagnés d'un encadrant. Les grands peuvent les rejoindre s'ils sont fatigués.

Sinon ils se rendent en temps calme encadré avec un animateur. Pendant ce temps, les autres salariés s'occupent de la vaisselle et du ménage dans les locaux.

5. ORGANISATION DE L'INFIRMERIE

Le coin infirmerie se trouve dans le bureau de la direction. A chaque « bobo », l'équipe complète un cahier qui détaille les soins apportés.

Il est formellement interdit d'administrer un traitement médical sans ordonnance médicale et consentement écrit des parents.

En été, la structure fournit la crème solaire sauf contre recommandation spécifique des parents.

6. ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La structure accueille des enfants avec des particularités de santé ou de développement. Dans ce cas, les enfants disposent d'un P.A.I. .Un plan d'aménagement de l'accueil se met en place en concertation avec les familles et l'école.

7. GESTION DU CULTE ET DES REGIMES ALIMENTAIRES

Les enfants peuvent être accueillis avec des particularités alimentaires de type sans viande, sans porc, ou allergies. La structure se met en contact avec le restaurateur qui proposera des barquettes individuelles pour les repas spécifiques.

Le cadre proposé répond à la charte de laïcité en vigueur dans tous les établissements publics de France.

8. GESTION DES AFFAIRES PERSONNELLES

Les enfants ne sont pas autorisés à apporter des jouets de la maison. Dans le cas contraire, les biens seront rangés dans le sac d'école. En cas de perte ou de vol, la structure décline toute responsabilité.

Les doudous et les tétines sont autorisées au périscolaire. Ils seront rangés dans un petit sac au nom de l'enfant.

9. POINTS NEGOCIABLES/NON NEGOCIABLES

Les horaires minimum d'accueil de l'enfant à 7h et maximum de départ de l'enfant à 18h30 ne sont pas négociables en raison des assurances et du temps de travail légal des salariés.

Lors du repas, la structure dispose d'une obligation de moyens mais pas de résultat. Un enfant qui décide de ne pas manger ne peut être forcé. Les enfants ne peuvent être privé de nourriture et ne peuvent pas être puni pour cette raison.

Les mercredis ou pendant les vacances, les enfants peuvent négocier leur participation aux activités.

10. MOTIFS ET MOYENS DE SANCTION

Les enfants sont des adultes en devenir. Nous privilégions un mode de communication positif. La sanction n'intervient qu'en cas de situation récurrente et/ou préoccupante.

Vulgarité/Manque de respect, insultes/Harcèlement/Violence physique > conseils, avertissement oral, demande d'excuses et/ou convocation de la famille.

Toute forme de manquement répété pour entraîner une réunion extraordinaire du conseil d'administration en présence de l'enfant et de sa famille pour décider des suites de l'accueil.

11. PREVENTION DES RISQUES

a) Plan de sécurité

Un document est actualisé chaque année qui relate les différents points de vigilance en matière de sécurité spécifiques à notre structure.

b) Normes sanitaires

Le cadre proposé correspondant aux différents niveaux de plan sanitaire ordonné par le gouvernement. La désinfection des locaux et l'aération des locaux sont quotidiennes. Les personnes observent des règles d'hygiène et de comportement pour se protéger et protéger les autres.

6) Composition de l'équipe

Au périscolaire d'Avoudrey, le personnel se compose de :

- 1 directrice

Le directeur de périscolaire est un animateur qualifié qui a la responsabilité d'un centre d'accueil collectif de mineurs. Son bagage et ses compétences lui permettent de diriger une équipe d'animation. Il élabore et met en œuvre le projet pédagogique du centre en plus de ses missions administratives. Il travaille en partenariat avec les élus et l'école. Il est un interlocuteur privilégié pour les familles. Enfin, il est le principal garant de la sécurité morale et physique des enfants dont il a la responsabilité et la charge.

- 1 directrice adjointe

L'adjoint de direction arrive en renfort du directeur. Il apporte un soutien administratif au directeur de structure. Il encadre également l'équipe salariée et veille à l'application du projet pédagogique. Il interagit aussi avec les familles et veille à l'intégrité physique et morale des enfants accueillis.

- 4 animateurs d'ACM diplômés

Les animateurs accueillent et encadrent les enfants sur les temps périscolaires ou lors des vacances. Ils proposent leur aide en vie quotidienne (petit-déjeuner, aide aux repas, hygiène des petits...) ainsi que des temps d'animations. Ils élaborent leur programme d'activité en corrélation avec le projet pédagogique. UA Avoudrey, une partie de leur mission consiste en une aide au ménage.

- 1 aide Cuisine

L'aide cuisine est présente en période scolaire sur les temps méridiens. Elle est responsable du contrôle des températures et du bon conditionnement des repas arrivés en liaison froide. Elle participe à la distribution des repas. Enfin, elle assure la plonge, l'entretien et le nettoyage rigoureux de la cuisine et de ses équipements. Elle peut intervenir dans l'encadrement des enfants si besoin.

- 1 aide entretien

L'**aide-ménagère** est présente en période scolaire après le temps méridien. Pendant une heure, elle assure le dépoussiérage des meubles et le nettoyage des sols.

- Des stagiaires

Les stagiaires viennent découvrir le métier d'animateur et le travail auprès des enfants. Un animateur exerce le tutorat durant toute la période.

7) Organisation de la rentrée

Dans un premier temps, les familles reçoivent **le trousseau d'accueil** avant le premier jour de la rentrée et **les horaires d'accueil sont consultables** par les parents (cf. communication avec les familles) afin que l'accueil se fasse dans de bonnes conditions.

Les parents sont tenus de signifier à la Direction toute particularité qui accompagnerait l'accueil de l'Enfant avant le premier jour. Dès le premier accueil, l'équipe connaît ces particularités et adapte sa démarche si besoin.

Chaque enfant en arrivant trouvera son casier et son crochet pour son manteau grâce **une étiquette nominative**. Des zones sont prévues en fonction des tranches d'âges. Dans les semaines qui suivent une **photo ludique** de l'enfant à sa place vient compléter l'affichage.

L'école communique toujours en amont les listes de classe afin de pouvoir s'organiser. Le périscolaire envoie toujours à l'école le vendredi avant l'accueil du lundi une photographie des inscriptions prévisibles la semaine suivante. Ceci afin d'assurer une sortie scolaire et un transfert de responsabilité fiable pour tous les acteurs de l'encadrement.

Le premier midi tous les enfants, exceptés les PS/MS, se réunissent dans la cour afin de présenter l'équipe d'animation et le personnel d'entretien. C'est aussi l'occasion de rappeler le Bon Usage. Les tout-petits ont ainsi un temps privilégié au calme pour découvrir les locaux en toute sérénité.

8) Constats 2020/2021

1. Développer l'imaginaire à travers l'objet livre

La structure a investi dans une quinzaine de livres de genres différents. Les livres ont largement été utilisés en support d'activité et comme expo. les mercredis et pendant les vacances.

Les enfants ont accédé aux contenus des histoires par les activités, par de la lecture en groupe et par des temps de lecture seul ou accompagné.

Parole d'animateurs :

- « Très bon démarrage, moins en fin d'année »
- « Livres de qualités à sortir sous surveillance d'un adulte »
- « Mercredi : livres bien utilisés comme support d'activités »
- « Objet livre qui prend une place singulière »

L'appréciation des thèmes et des livres par les enfants a été jugée satisfaisante.

Le coin bibliothèque n'est cependant plus en place. C'est un objectif à garder dans le projet global.

2. Travailler sur l'eco-responsabilisation

L'idée était d'aborder les thèmes de la biodiversité, du réchauffement climatique et de l'éco-responsabilité avec les enfants afin de les sensibiliser, de leur transmettre une meilleure maîtrise de notre impact sur l'écosystème.

Le compost est encore en place à ce jour.

Les enfants du mercredi ont construit des maquettes mises en exposition à l'entrée

L'effort fourni pour transformer les petits déjeuner n'a pas été suffisant. L'équipe a réintroduit des produits qu'elle avait remplacés.

Parole d'animateurs :

- « Les enfants ont utilisé l'imaginaire pour comprendre les enjeux de notre planète »
- « Les maquettes ont beaucoup intéressé les enfants »
- « Certains enfants ont arrêté de petit déjeuner quand nous avons remplacé les produits comme le cacao et la pâte à tartiner »

Dans l'ensemble, la dynamique d'équipe a facilité la sensibilisation des enfants aux enjeux de l'éco-responsabilisation.

Cependant, l'échec pratique des petit-déjeuner bio/locaux doit amener l'équipe à travailler son approche avec plus de profondeur et de réflexion.

3. Continuer le travail sur le « mieux vivre ensemble »

La structure est passée il y a quelques années par des moments difficiles. Les enfants se montrant très durs et violents entre eux. Le manque de respect à l'adulte était fréquent. Depuis l'équipe met en œuvre des astuces et des modes de communication qui favorisent le sentiment de sécurité de l'enfant et lui permettent de mieux s'intégrer en collectivité.

Paroles d'animateurs :

« Année agréable »

« Moins d'enfants à problème à gérer, toujours CM2 compliqués » « Problème général de politesse »

« Les enfants ne gèrent pas leurs conflits seuls »

« Enfants plus engagés »

« Temps libre en vacances bien vu »

Certains grands manifestent un « ras-le-bol » de l'accueil périscolaire qui se traduit en confrontation permanente avec les enfants et/ou l'adulte. L'équipe doit prolonger son engagement pour créer un socle solide de valeurs dès l'entrée en PS et offrir des ouvertures aux enfants qui en montrent le besoin.

9) Objectifs annuels

Les trois grands objectifs :

- ⇒ **Que chaque enfant intègre les règles essentielles de vie au périscolaire adaptées à chaque groupe ainsi qu'au divers potentiels.**
- ⇒ **Que les enfants gagnent en écoute et en autonomie grâce au juste accompagnement des animateurs.**
- ⇒ **Que les enfants bénéficient de temps et d'espaces dédiés au jeu et à des apprentissages variés.**

10) Communication avec les familles

Par quel biais et dans quel cas ?

Visite/Rencontre sur rendez-vous

Visite du périscolaire proposée aux nouvelles familles.

Un rendez-vous peut à tout moment être sollicité soit par les familles soit par la Direction s'il y a besoin de redéfinir le cadre d'accueil de l'enfant.

Par téléphone

Téléphone de la structure : 03.81.43.16.09

Appels des familles pour prévenir d'une modification d'inscription hors délai, une maladie ou toute autre information.

Appel de la Direction en cas d'informations qui concernent la prise en charge de l'enfant.

Par mail

Mail de la structure : al.avoudrey@gmail.com

Ecrit des familles pour prévenir d'une modification d'inscription hors délai ou toute autre information concernant l'accueil de l'enfant.

Ecrit de la Direction en cas d'informations qui concernent la prise en charge de l'enfant.

Communication groupée en copie cachée sur les programmes des sorties et des vacances.

Par des échanges informels

Communication des parents sur l'état général de l'enfant lors de l'accueil du matin ou du soir.

Communication de l'équipe encadrante lors des accueils du matin et lors de la séparation du soir sur **l'état général de l'enfant** et le déroulement de la journée.

Par des affichages

Les parents et les enfants peuvent consulter les affichages dans les escaliers et le couloir d'accueil qui mène à la porte du périscolaire. Un panneau ouvert à tous permet de punaiser des affiches mais les informations importantes figurent le plus souvent soit sur la porte du bas soit sur la porte d'entrée du périscolaire. Dans le couloir d'entrée des informations plus en lien avec la prévention, les mesures sanitaires ou les actions du réseau sont visibles.

Par le site Web

Sur le site web <https://www.famillesrurales.org/avoudrey/> les familles peuvent **consulter les modalités d'inscriptions, les menus, connaître les programmes d'activités pour les 3-16 ans...** Toute l'actualité de la structure et de la Vie Bénévole associative figure en première page du site.

Par le Portail familles

Sur le portail <https://avoudrey.portail-defi.net/> les parents constituent le dossier d'inscription de l'enfant et gèrent toutes les inscriptions/désinscriptions. **C'est l'endroit privilégié pour consulter sa facture. Les parents sont tenus de vérifier le calendrier d'inscription de l'enfant.**

Exemples de communications de l'équipe pédagogique

Sur l'accueil du petit enfant : les objets transitionnels, le change, la sieste, le rythme... **Un trousseau de rentrée** explique en partie le fonctionnement choisi. Il est remis aux parents avant le premier jour de l'accueil.

Une page « le coin des poussins » est disponible sur le site web familles rurales Avoudrey afin d'expliquer aux parents le déroulement d'une journée type pour les plus petits.

Sur les activités des accueils de vacances : les familles peuvent retrouver les publicités sur la porte extérieure et les plannings d'activités détaillés pour les – de 6 ans et les + de 6 ans dans le couloir.

De même sur le site web où les parents trouveront les programmes, les dates de mise en ligne des activités et les échéances d'inscriptions sur le Portail familles ainsi que les sorties.

Parfois, une inscription sur un tableau Velleda vient rappeler les actions prévues.

11) Le règlement intérieur

Il est téléchargeable :

- sur le site web :

<https://www.famillesrurales.org/avoudrey/60/dossier-dinscription>

- sur le portail familles

<https://avoudrey.portail-defi.net/avoudrey/infos-pratique/document/>

Ou il peut être remis en main propre en format papier en se rendant à la structure Familles Rurales Avoudrey 19, Grande Rue 25690 Avoudrey.

12) L'évaluation

Elle doit être mesurable quantitativement et appréciable qualitativement.

Les moyens d'évaluation des actions 2021/2022 sont consultables dans l'annexe 2.

Annexe 1 : Projet éducatif

PROJET EDUCATIF

Permettre aux jeunes, enfants et adolescents vivant dans le milieu rural de s'épanouir, tout en leur donnant des chances de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu, capables de s'y épanouir et d'y vivre heureux.

Les accueils de loisirs, la structure multi-accueil et l'action jeunes proposent des démarches éducatives complémentaires de celles des parents et de l'école, afin de faciliter l'apprentissage de la vie sociale et de la responsabilisation. Ces actions permettent de favoriser l'accès des familles aux loisirs, en offrant un accueil de qualité aux enfants et jeunes en dehors du temps scolaires.

1/ S'adapter au rythme de l'enfant

Les animateurs devront respecter et adapter leur comportement et les activités par rapport à l'âge et au sexe de l'enfant.

De même l'enfant devra s'adapter aux rythmes de la structure accueillante qui décide de la nature de l'activité (libre ou dirigée).

2/ Le respect et la politesse

La notion de respect est complexe et c'est une notion importante. Elle s'applique autant à l'équipe encadrante qu'aux enfants. L'équipe encadrante veillera à ce que l'enfant respecte l'animateur, les autres enfants, le matériel et les règles de la structure.

L'équipe devra, elle aussi, garder à l'esprit les attentes et habitudes des parents, tant que celles-ci sont bénéfiques à l'enfant et possibles au sein de la structure.

3/ Vivre ensemble : coopérer, communiquer et s'entraider

L'enfant pourra, en fréquentant les structures, créer des liens avec les encadrants et les enfants accueillis. La structure devra développer la coopération et l'entraide entre les individus afin que les différences soient prises en compte et acceptées par les autres ainsi que tous les potentiels puissent s'exprimer. Dans ce cadre, les jeux traditionnels trouveront pleinement leur place.

4/Autonomie et persévérance

L'équipe encadrante devra responsabiliser et accompagner l'enfant vers une autonomie progressive et personnalisée pour l'encourager à faire les choix les plus adaptés à la situation. Il est important que les enfants apprennent à construire des projets sur la durée et ne se décourage pas face à l'échec.

5/ Favoriser l'éveil, l'ouverture à la nature, le dépaysement, l'épanouissement intellectuel et physique

L'enfant pourra ouvrir son champ de connaissances par le biais de différentes activités tout en bénéficiant d'un encadrement rassurant, sécurisant et adapté.

Les activités proposées permettront de favoriser un enrichissement, une ouverture culturelle et physique.

En développant et en découvrant ses potentialités, l'enfant pourra approfondir la connaissance de son corps, accroître l'estime de soi et se maintenir en bonne santé.

Il pourra développer des compétences techniques et des connaissances culturelles.

Annexe 2 : Les objectifs Péri-scolaire/Accueils de loisirs

1. Que chaque enfant intègre les règles essentielles de vie au périscolaire adaptées à chaque groupe ainsi qu'au divers potentiels.

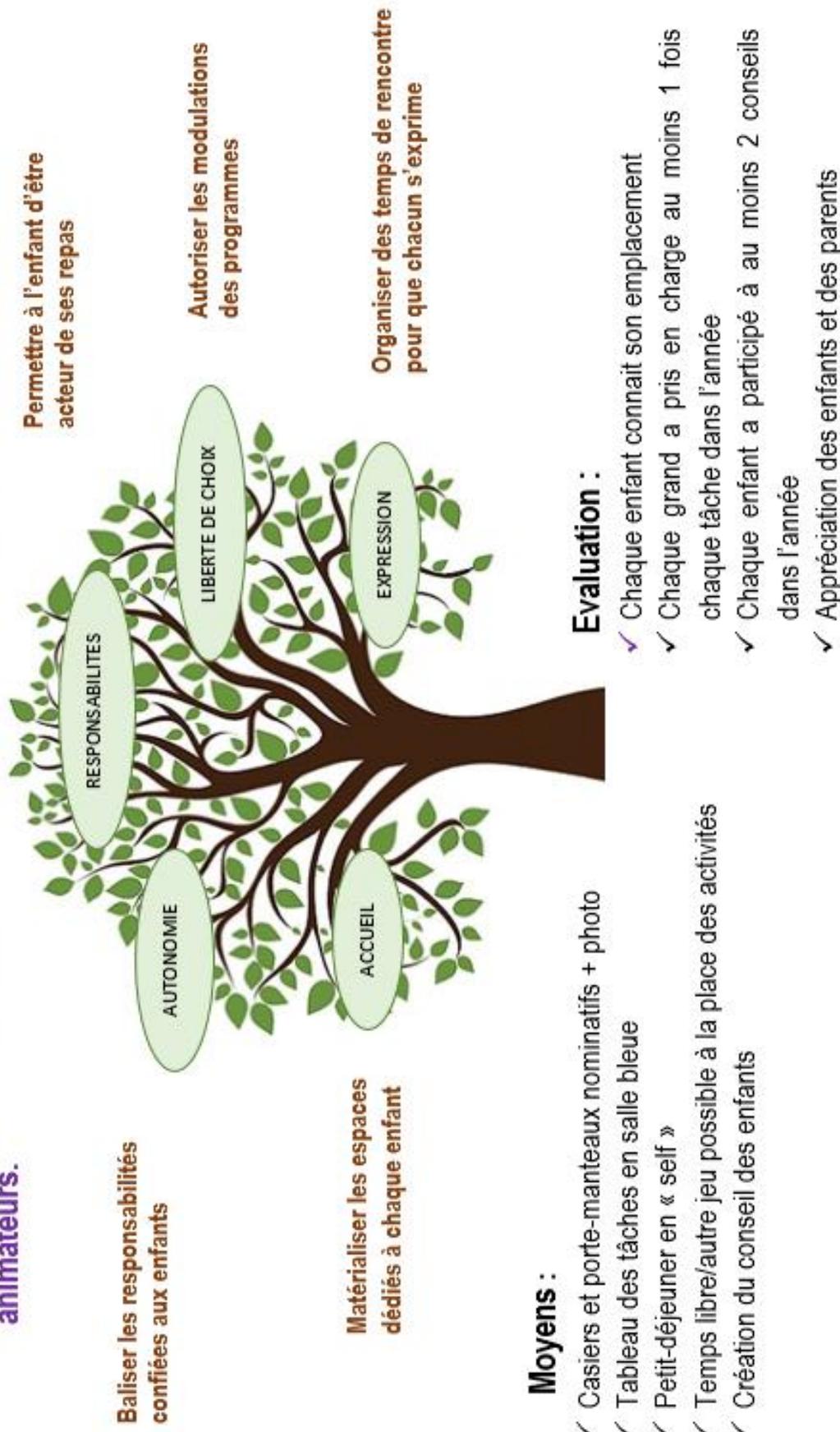
| PS/MS | GS/CP | CP/CE1 | CE2/CM1 | CM1/CM2 | AJ |
|---|---|--|--|--|---|
|  <ul style="list-style-type: none"> Savoir accrocher son manteau et ranger ses chaussures Savoir se ranger le long des trajets |  <ul style="list-style-type: none"> Mettre son manteau et ses chaussures seul Savoir dire Bonjour, au revoir, s'il te plaît, merci, pardon |  <ul style="list-style-type: none"> Savoir se tenir correctement à table Ranger les jeux correctement |  <ul style="list-style-type: none"> Aider les plus petits au lavabo Savoir écouter une consigne |  <ul style="list-style-type: none"> Savoir transmettre des valeurs Etre respectueux avec les autres |  <ul style="list-style-type: none"> Savoir effectuer des recherches et des démarches pour les activités Participer aux tâches collectives lors des séjours |

Moyens :

- ✓ Rituels d'explications des attentes et affichage durable
 - ✓ Temps dédiés à l'application des règles
 - ✓ Réalisation de la Charte des enfants pour se référer
 - ✓ Accompagnement individualisé
- Evaluation :**
- ✓ Au moins l'une des deux attentes est parfaitement appliquée par l'enfant à la fin de l'année.
 - ✓ Les compétences attendues pour des âges inférieurs sont parfaitement intégrées par l'enfant dès le milieu d'année.

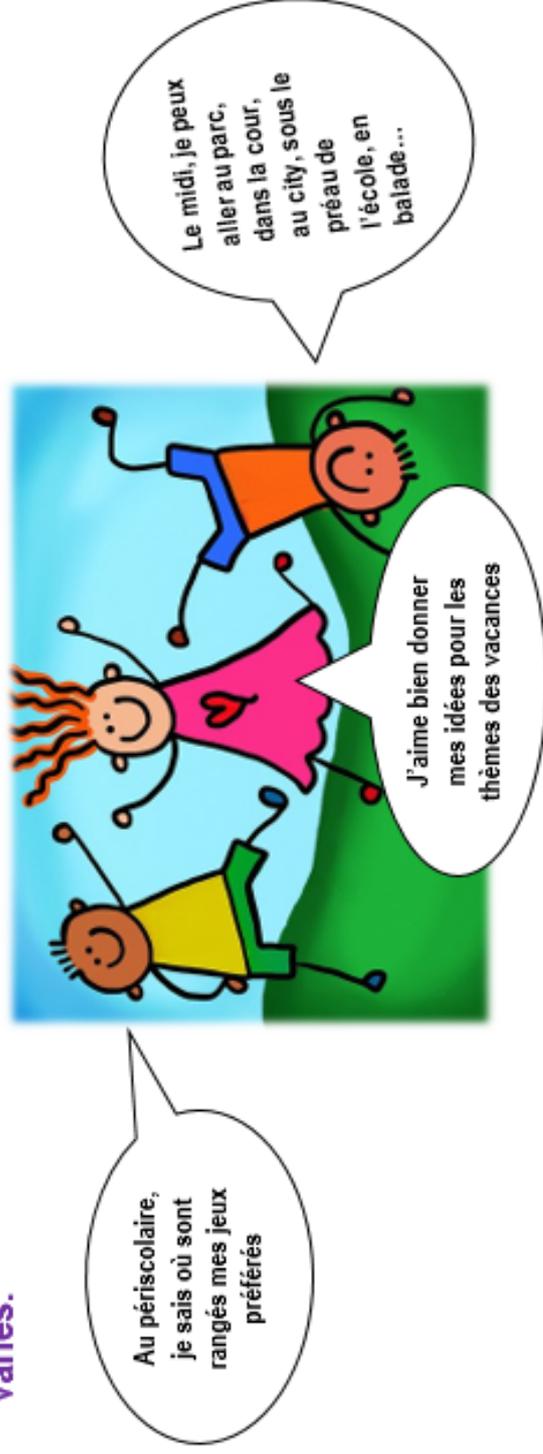
Chaque enfant a développé sa capacité d'intégration des règles de vie en collectivité et transmet de bonnes habitudes.

2. Que les enfants gagnent en écoute et en autonomie grâce au juste accompagnement des animateurs.



Les enfants se sentent globalement plus écoutés et sont acteurs de leur vie au périscolaire.

3. Que les enfants bénéficient de temps et d'espaces dédiés au jeu et à des apprentissages variés.



Moyens :

- ✓ Mise en valeur des différents jeux disponibles dans chaque salle en temps libre
- ✓ Mise en place de thèmes divers les mercredis et pendant les vacances
- ✓ Travail de communication auprès des enfants et des familles sur les programmes et les actes pédagogiques
- ✓ Organisation de sorties pédagogiques ou loisirs tout au long de l'année
- ✓ Diversification des techniques et des apprentissages

Evaluation :

- ✓ Chaque enfant peut apprécier les espaces de jeux qui lui sont favorables en temps libre
- ✓ Bilan des échanges informels avec parents et enfants sur les activités et thèmes menés
- ✓ Balance des participations entre les inscriptions « besoin » et les inscriptions « loisirs » satisfaisante
- ✓ Chaque enfant acquiert une compétence particulière dans un savoir donné.

Les enfants sont acteurs de leurs loisirs et de leur temps libre.

Annexe 3 : Les objectifs des Action Jeunes

Accessible dès le CM2 et jusqu'à la 3°

Des soirées pour se retrouver, discuter, choisir des soirées...

ACTION JEUNES 2021/2022

CM2/6ÈME AVEC LAURINE ET JÉRÉMIE

- 1 vendredi soir/mois
- 1 sortie/trimestre
- 10 rencontres/an
- 1 séjour d'été

18h30-20h30 (2h)
Sans repas

Des soirées à thèmes pour s'amuser entre amis!

5ÈME/4ÈME/3ÈME AVEC VIOLÈNE ET EMMANUELLE

- 1 vendredi soir/mois
- 1 sortie/trimestre
- 10 rencontres/an
- 1 séjour d'été

19h-21h (2h) sans repas ou
19h-21h30 (2h30) + repas ou
19h-22h (3h) + repas
Selon le programme

Des soirées à thèmes et des sensibilisations ados et citoyennes

Masque obligatoire

BESOIN D'INFOS OU DE RENSEIGNEMENTS.
CONTACTER VIOLÈNE OU EMMANUELLE AU : 03 81 43 16 09

Accueil des enfants dans le respect des règles sanitaires.
Seul un dossier complet permet de venir aux actions jeunes.
Dossier et inscriptions aux soirées via le Portail familles.

Familles rurales ASSOCIATION D'AVOUDREY
PIC-COLLAGE

Objectifs 2021/2022 :

- Que les jeunes participent aux démarches de réservation des sorties choisies
- Que les jeunes participent aux tâches collectives
- Que les jeunes accèdent à un volet « prévention » au moins deux fois dans l'année : santé, tolérance, handicap...

Deux séjours en fin d'année : CM2/6° dans un périmètre de 200 km ou 2h de route. 5°/4°/3° distance non limitée mais à moins de 3h de route.

Annexe 4 : Thème des accueils des loisirs 21/22

Accessible dès 2ans ½ (dès que l'enfant entre à l'école) jusqu'à 11 ans (entrée en sixième).

Des thèmes variés selon le projet d'année.

Thème 2021/2022 :



LES MONDES FANTASTIQUES

Ouvrir la porte vers des univers enchanteurs...

Objectifs 2021/2022 :

- **Proposer des thèmes fantastiques bien connus et appréciés par les enfants**
- **Permettre aux enfants d'être acteurs de leur programme d'activités**
- **Apporter des compétences variées**

Annexe 5 : Trousseau de rentrée

TROUSSEAU PERISCOLAIRE Année scolaire 2020/2021

Pour tous les enfants :

- 1 paire de chaussons
- 1 tenue de change, fournie dans une boîte à chaussures avec le nom de l'enfant inscrit de manière visible (recommandé pour les moins de 8 ans)

Merci de veiller à ce que **votre enfant ne porte pas de vêtements coûteux**. Bien que l'équipe veille à protéger les habits des enfants elle ne peut être tenue responsable en cas de problèmes d'habits tachés ou abîmés.

Pour les maternelles :

- 1 doudou spécial périscolaire (facultatif)

La tétine n'est pas formellement interdite, elle **est tolérée pour les maternelles** lors des trajets d'école et lors de temps calmes mais votre enfant sera sollicité pour la ranger le plus possible car nous sommes souvent en situation de jeu, d'échange ou de prise de repas.

Les petits jeux de la maison sont proscrits pour des raisons d'hygiène mais aussi pour éviter les disputes et jalousies que cela pourrait engendrer.

Cependant, une initiative sera mise en place en cours d'année afin **que votre enfant ait la possibilité, s'il le souhaite, de ramener un jeu de société qui lui appartient afin de le faire découvrir à ses copains durant une journée**. Les enfants pourront alors, si vous êtes également d'accord, s'inscrire sur un calendrier.

Annexe 6 : Mémo-horaires

LES HORAIRES

OUVERTURE

Tous les matins à 7h

De 7h à 7h30
Petit-déjeuner



Lundi/mardi/jeudi/vendredi

Accueil et trajet vers l'école



Ecole : 8h30-11h45

Retour de l'école

Repas

Trajet vers l'école



Ecole : 13h30-16h15

Retour de l'école

Mercredis et vacances

Accueil en journée et demi-journée avec ou sans repas

16h30

Goûter



17h-18h30

Arrivée des parents



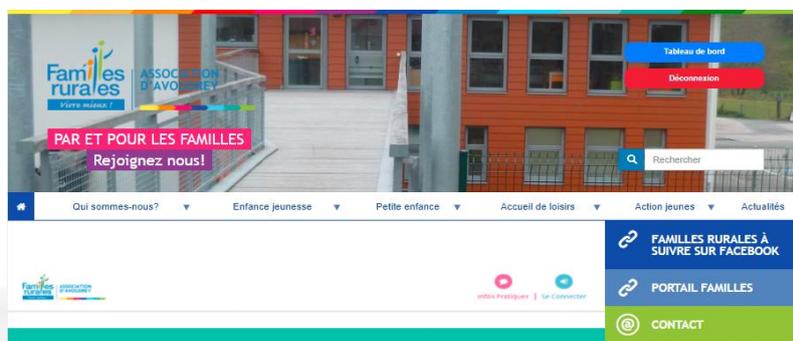
FERMETURE

Tous les soirs à 18h30

Retrouvez-nous nous sur :

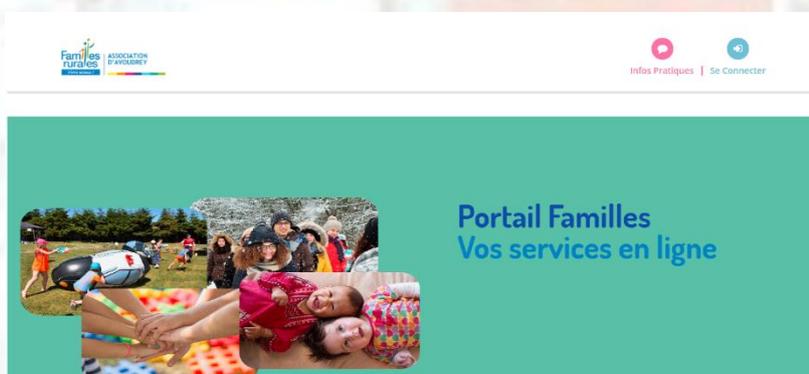
- **Le site WEB pour les actualités**

<https://www.famillesrurales.org/avoudrey/>



- **Le portail familles pour les inscriptions**

<https://avoudrey.portail-defi.net/>



La Direction est disponible pour vous répondre ou vous recevoir :

Lundi : de 9h à 11h et 14h à 16h

Mardi et jeudi : de 9h30 à 11h et de 14h à 18h

vendredi : de 9h à 11h et 14h à 16h

Pas de permanence le mercredi

Bureau fermé le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h à 11h30